

Veillez préciser pour chaque enfant :

1 - Son nom : _____

Ses prénoms : _____

2 - Son nom : _____

Ses prénoms : _____

3 - Son nom : _____

Ses prénoms : _____

4 - Son nom : _____

Ses prénoms : _____

Vous demandez au juge des enfants de vous fixer une date et une heure pour consulter, dans les locaux du tribunal pour enfants, le dossier d'assistance éducative.

Attention : Cette consultation n'est possible qu'aux jours et heure fixés par le juge et jusqu'à la veille d'une audition ou d'une audience.

Pour avoir accès au dossier, vous et le cas échéant la personne qui vous accompagnera, devrez justifier de votre identité.

Fait à :

Le |_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Signature :

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative aux fichiers nominatifs garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires de ce formulaire.